

# Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR)

1/86 3ème année

Rue de l'Avenir

pro  jeunesse



Groupements représentés

Association suisse des transports, AST.

Pro Juventute.

Institut suisse de la Vie, ISV.

Société d'Art public GE et FR.

Image de la cité VS.

Association Droits du piéton, ADP.

Groupe de travail "la rue" de l'EPFL.

Rédacteur responsable et coordination romande :

Alain Rouiller, AST, 16 rue des Chaudronniers, 1204 Genève, tél. 022 29 68 01.

secrétariat du GCR :

Bernard Vaney, Pro Juventute, Galerie St François B, 1003 Lausanne, tél : 021 23 50 91.

Centre de documentation et appui technique :

Groupe de travail "la rue" de l'EPFL, 14 av. de l'Eglise-Anglaise, 1006 Lausanne. Contacts : Lydia Bonanomi, tél : 021 47 32 95.

Contacts Locaux

Genève :

Marc Houvet, Pro Juventute, bd Helvétique 26, 1207 Genève, tél : 022 36 57 77.

Fribourg :

Jean-Claude Morisod, Sté d'Art Public, rue de Lausanne 91, 1700 Fribourg, tél : 037 22 82 92.

Jura :

Jean-Claude Hennet, AST, rue Franche 15, 2800 Delémont, tél : 066 22 88 88.

Neuchâtel :

Michel Von Wyss, AST, rue du Nord 3, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél : 039 28 21 16.

Valais :

Image de la Cité, Gabriel Romaillet et Pierre Maret, Pré-de-Savioz 1, 3957 Granges, tél : 027 23 43 59 et 58 12 47.

Vaud :

Olivier Neuhaus, AST, 16, ch. de Montelly, 1007 Lausanne, tél : 021 24 86 54.

tirage : 2500.

## ANNEE EUROPEENNE DE LA SECURITE ROUTIERE

En Europe, chaque année une ville de la taille de Lugano serait rayée de la carte si toutes les victimes d'un accident de la route provenaient d'une même localité.

En effet, dans les 19 pays de la CEMT (Conférence européenne des ministres des transports), toutes les minutes un peu moins de quatre personnes sont victimes d'un accident de la route, toutes les heures, huit personnes décèdent des suites d'un de ces accidents.

Cette véritable hécatombe de près de deux millions d'accidentés par année, dont 70 000 tués, a conduit les gouvernements européens à déclarer 1986

### année européenne de la sécurité routière

En Suisse 30 874 personnes ont été blessées en 1984 et 1907 tuées à la suite d'un accident de la circulation. C'est trop. Beaucoup trop.

Les coûts économiques directs résultant d'accidents de la circulation sont également considérables. W. Wittmann les évalue à environ 500 millions de francs par année pour la Suisse; sans parler des coûts sociaux indirects.

Le Groupe-conseil romand (GCR) souhaite apporter sa (modeste) contribution à l'année européenne de la sécurité routière en étoffant son programme d'action. Celui-ci comprend quatre numéros de "Rue de l'avenir" consacrés notamment à la sécurité routière, à la modération de la circulation et – il ne faut pas l'oublier – à la protection du cadre de vie

- dans les traversées de villages (lien avec la protection du patrimoine), en collaboration avec la Société d'Art Public
- sur le chemin de l'école (lien avec la sécurité des enfants) en collaboration avec Pro Juventute et l'Association Droits du Piéton.

La deuxième journée d'information "Rue de l'avenir" est prévue le 13 juin à Genève (voir détails plus loin dans ce numéro). Par ailleurs le compte-rendu de la première journée organisée avec grand succès (plus de 200 participants) par le groupe "la rue" de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne fera l'objet d'un numéro spécial de "Rue de l'avenir".

Le GCR, en collaboration avec l'AST et la Fédération mondiale des villes jumelées, a en projet la mise sur pied d'une table ronde des maires européens dans le but de présenter et de confronter les mesures prises dans différentes villes d'Europe.

L'ampleur de la campagne dépendra en partie du montant de la subvention accordé par le Fonds pour la prévention des accidents.

Alain ROUILLER

ASSOCIATION SUISSE DES TRANSPORTS – AST



Bienvenue au sein du GCR à l'Association Droits du Piéton (ADP) ex-ALP qui réintègre ainsi nos rangs après une absence de trois ans.

Groupées au sein du "Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation" (CCR), les Associations membres veulent mettre à la disposition des groupes d'initiative, des municipalités, des constructeurs et architectes diverses informations et les compétences de ses membres en vue de réaliser certains projets tendant à modérer la circulation et protéger les habitants. En plus de ses brochures, son bulletin "Rue de l'Avenir", d'expositions, montages audio-visuels, films vidéo, etc., le CCR organise des journées-débats, des visites et effectue certaines enquêtes.

L'une d'elle est en cours. Une vingtaine de réponses nous sont déjà parvenues de Corminboeuf/FR, de Lancy, Bernex et Grand-Saconnex/GE, de Délémont et de Porrentruy, de Neuchâtel, le Locle, la Chaux-de-Fonds, d'Echallens, Ecublens, Lausanne, la Tour-de-Peilz, Nyon, Payerne, Prilly, Pully et Yverdon, de Sierre qui ont toutes procédé à des aménagements de mesures de modération de la circulation et de protection du cadre de vie.

Le CCR aimerait en effet connaître — en matière de modération de la circulation en Suisse romande — la localisation et le genre d'interventions réalisées (ou projetées) par exemple : rues résidentielles, accès limité, tracé sinueux avec stationnement alterné, rehaussement de la chaussée, seuils de ralentissement, etc. Les résultats recensés seront communiqués aux intéressés au courant de l'année 1986. C'est pourquoi nous vous serions très reconnaissants du retour du questionnaire pour le 20 mai 1986 au plus tard. D'avance nous vous en remercions vivement.

Bernard Vaney

A retourner au GCR, case 350 1233 BERNEX .....

## ENQUETE SUR LES MESURES DE MODERATION DE LA CIRCULATION EN SUISSE ROMANDE — 1985

### Fiche d'inventaire

Faire une fiche par rue ou réalisation

#### 1. Localisation

CANTON : .....  
 COMMUNE : .....  
 LOCALITE : .....  
 QUARTIER : .....  
 RUE : .....

#### 2. Etat de réalisation

AVANT-PROJET :  PROJET :   
 EN COURS :  REALISE :

#### 3. A l'origine de la mesure ?

INITIATIVE DES HABITANTS :  INITIATIVE DES AUTORITES :   
 AUTRES : .....

#### 4. Motivations

TROP D'ACCIDENTS :  TROP DE VHC EN TRANSIT :   
 TROP DE NUISANCES :  AUTRES : .....  
 MANQUE D'ESPACES : .....  
 DE JEUX ET DE : .....  
 DETENTE :  .....



La commune de Lancy dans le canton de Genève, qui a procédé à un rehaussement complet de deux carrefours dans un quartier résidentiel en développement proche d'un collège est l'une des communes qui a déjà répondu à notre sondage.

: tracés sinueux :   
 : revêtement différencié :   
 : jeux d'enfants :   
 : autres : .....

#### 5. Description de la rue à circulation modérée

FONCTION DE LA RUE : RUE COLLECTRICE :   
 RUE DE DESERTE :   
 AUTRE : .....

LONGUEUR DE LA RUE : .....m  
 LARGEUR DE LA RUE : .....m avant aménagement  
 .....m après aménagement  
 TROTTOIR(S) : .....m avant aménagement  
 .....m après aménagement

#### 6. Mesures prises ou projetées

SIGNALISATION : limitation de vitesse :  .....km/h  
 : riverains autorisés :   
 : sens interdit :   
 : création d'une impasse :   
 : parcage alterné :   
 : rue résidentielle :

AMENAGEMENTS : seuils :   
 : autres rehaussements :   
 : rétrécissements :

#### 7. Remarques et références

##### EVALUATION ET EFFICACITE :

Avant Après Variation  
 - / -

nombre de vhc : .....  
 vitesse des vhc : .....  
 sécurité : .....  
 nuisances : .....  
 avis des riverains : .....

AUTEUR DU PROJET : .....  
 RESP. DE LA REALISATION : .....  
 COUT APPROXIMATIF : .....Fr.  
 AUTRES REMARQUES ET COMMENTAIRES : .....

Nom et signature  
 du responsable :



